

Le 18 mai 2016

Laurence GUILLOU
Principale du collège Jules Verne

aux parents d'élèves du collège

COLLEGE JULES VERNE
6, rue Saint-Exupéry
B. P 91
44510 Le Pouliguen
☎ 02.40.42.32.46
☎ 02.40.15.07.22
✉ ce.0440061C@ac-nantes.fr

Objet : Fin d'année scolaire

Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2015/2016 a été consacrée à la mise en œuvre au niveau national de la réforme du collège. L'équipe pédagogique du collège Jules Verne s'est tout au long de l'année investie pour que la rentrée 2016 de votre enfant se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Pour nous permettre de finaliser le travail engagé, Monsieur le Recteur autorise les établissements à consacrer les 3 derniers jours de l'année 2016 à notre réflexion pédagogique. Aussi, **la fin des cours est prévue le jeudi 30 juin à 17h** (et non le mardi 5 juillet – calendrier officiel des vacances scolaires).

Les épreuves du diplôme national du brevet sont fixées le jeudi 23 juin et le vendredi 24 juin. Seuls les élèves de 3^{ème} auront accès à l'établissement. **Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} seront libérés à cette date** dans la mesure où le collège est centre d'examen. **Tous les élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème} finiront les cours à 11h30 mercredi 22 juin** pour nous permettre la mise en place des salles d'examen.

Les élèves de 3^{ème} auront deux journées consacrées aux **révisions du brevet les lundi 20 et mardi 21 juin** avec présence obligatoire (document distribué aux familles ultérieurement) et **n'auront pas cours le mercredi 22 juin (veille du brevet).**

La semaine du 27 au 30 juin est organisée sur des journées à thème. Nous vous transmettrons l'organisation des actions ultérieurement. **Cette semaine reste obligatoire.**

La restitution des manuels scolaires se fera :

Pour les élèves de 3^{ème} : le mardi 21 juin après-midi (pour les livres « hors brevet ») **et le vendredi 24 juin** (livres mathématiques / histoire-géographie et français) après les épreuves.

Pour les élèves de **6^{ème} : le lundi 27 juin matin**

Pour les élèves de **5^{ème} (remise du diplôme de l'ASSR) le mardi 28 juin matin.**

Pour les élèves de **4^{ème} le mardi 28 juin après-midi.**

Aucun retard dans la restitution des livres ne sera toléré.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Principale
L. GUILLOU

